



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION CAPITALE

Projet urbain du pôle de Paris Le Bourget

Christian Blanc a reçu ce vendredi matin, les maires des communes du pôle du Bourget et les trois architectes qui vont élaborer le projet stratégique de développement et d'aménagement du territoire de Paris Le Bourget, l'un des neuf secteurs identifiés par l'Etat pour relancer la dynamique de croissance de l'agglomération parisienne dans les vingt prochaines années.

Christian de Portzamparc sera chargé de proposer un plan directeur d'ensemble et une stratégie de mise en œuvre, JM Duthilleul un plan général des déplacements et des mobilités à partir de l'arrivée de la gare de la « double boucle » de métro automatique, et R Castro de réfléchir à la conception de nouveaux quartiers et des lieux majeurs du territoire, comme la RN2.

La maîtrise d'ouvrage de ces travaux sera assurée par la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, qui regroupe les communes du Bourget, de Drancy et de Dugny, en association avec les villes du Blanc Mesnil et de Bonneuil en France. De nombreux partenaires se sont associés au financement et participeront au pilotage : Conseil Général de Seine St Denis, Aéroports de Paris, Salon International de l'Air et de l'Espace, Viparis (gestionnaire du Parc des Expositions), Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France.

L'ambition affichée par l'Etat pour le pôle du Bourget est forte : faire de ce territoire la nouvelle ville cœur et la porte d'entrée urbaine nord de l'agglomération capitale, depuis les aéroports du Bourget, premier aéroport d'affaires européen, et celui de Roissy Charles de Gaulle, en développant un nouveau pôle économique et un centre technologique aéronautique, en régénérant profondément l'urbanisme et la cadre de vie, et en créant une nouvelle polarité culturelle du Grand Paris.

Les participants à cette rencontre ont identifié quelques uns des nombreux défis à relever dont : l'insertion harmonieuse d'une infrastructure aéroportuaire dans la ville, la résorption des coupures urbaines générées par les autoroutes et les voies ferrées, la reconversion des grandes zones d'activités industrielles et la valorisation des bassins économiques. Le pôle de Bourget sera, un laboratoire de la conception et la mise en œuvre de la métropole « post kyoto » : tout le talent et l'énergie créatives des architectes-urbanistes missionnés, qui ont tous trois participé à la consultation internationale de l'agglomération métropolitaine, sont ainsi mis concrètement au service d'un des projets phares du Grand Paris.